



ARD 2020 COSMETOSCIENCES

Cahier des Charges de l'Appel à Projets Recherche

Contexte

Dans un environnement international caractérisé par une compétition de plus en plus rude, la recherche constitue, avec l'innovation, un facteur clé pour assurer un développement économique durable de notre territoire. Pour la filière Parfumerie et Cosmétique, très présente dans notre région, le projet COSMETOSCIENCES ambitionne de donner une impulsion significative à des projets de recherche à fort caractère d'innovation pour lever des verrous industriels et ouvrir la porte à de nouveaux concepts. Ces projets doivent permettre in fine la création de start-up et favoriser l'insertion professionnelle sur le territoire.

Les modalités pour la mise en œuvre du soutien de COSMETOSCIENCES à la recherche distinguent :

- des sujets de recherche de risque modéré [**moderate RISK**] qui peuvent bénéficier d'un doctorant (36 mois) **OU** d'un post-doctorant (12 mois). Ces projets se positionnent en articulation avec les priorités industrielles et les politiques régionales; ils peuvent permettre de lever des verrous, exemplifier des travaux, finir un projet novateur. Dans tous les cas, la présence et l'implication d'un industriel est nécessaire.

- des sujets de recherche de risque important [**high RISK**] qui peuvent bénéficier d'un doctorant (36 mois) **ET** d'un post-doctorant (12 mois). Ces projets se positionnent en articulation avec les priorités industrielles et les politiques régionales; ils doivent permettre de donner une forte impulsion dans des domaines très novateurs. La présence et le soutien d'un industriel sont nécessaires.

Pour ce deuxième appel à projets, le financement de 10 projets de risque modéré (7 thèses, 3 post-docs) et celui de 2 projets de risque important (1 thèse et un post-doc) sont programmés.

Les « **orientations prioritaires** » sont celles clairement affichées dans le projet COSMETOSCIENCES. Elles sont toutes d'intérêt pour la Cosmétique. Les thématiques recensées sont :

(1) Cosmétologie et Cosmétique Durable (*Maintien de la biodiversité, diversité moléculaire à partir du végétal, hémisynthèse et systèmes biotechnologiques, technologies vertes et innovantes pour l'obtention d'extraits et/ou de molécules issues du végétal, innovation bioactifs et ingrédients*);

(2) Glycochimie et Glycobiologie (*Biotechnologies blanches, production de glycoprotéines par biotechnologie ou par synthèse chimio-enzymatique, glycobiologie de la peau (de l'évaluation de l'interaction à l'activité biologique), additifs polymères biosourcés*);

(3) Innovation en formulation, outils cellulaires et technologies (*Formulation de nouveaux tensioactifs, humectants, vectorisation, modèle 3D de peau, lévitation acoustique pour l'analyse des formulations, sondes de détection, plasmas froids, nouveaux outils de criblage et de screening substrat/enzyme, bioinformatique structurale et chémoinformatique*)

Ce dispositif implique la mise en place d'un mécanisme d'arbitrage entre les différentes demandes qui s'appuie sur un pool d'experts scientifiques locaux (issus du comité de pilotage et de suivi du projet COSMETOSCIENCES), nationaux (notamment des membres issus du GDR Cosmactifs) mais aussi internationaux.

Pour chaque projet sélectionné, le responsable académique sera en charge du recrutement du thésard/post-doc en collaboration avec l'industriel partenaire. Le directeur de thèse devra avoir soutenu l'HDR à la date de démarrage du projet. Un professeur émérite ou un directeur émérite ne peut être porteur d'un projet. Il pourra néanmoins être partenaire du projet. Pour tout projet incluant une demande de financement de thèse, il est exigé un engagement du directeur de thèse d'au moins 30% de son temps consacré au projet.



ARD 2020 COSMETOSCIENCES

Les projets « jeunes chercheurs », dont le porteur sera âgé de moins de 35 ans à la date de clôture de la présente campagne d'appel à projets, bénéficieront d'une attention particulière.

Critères auxquels les projets doivent obligatoirement répondre:

- Avoir comme porteur principal un laboratoire de recherche publique localisé en Région Centre-Val de Loire
- Etre présentés conjointement par au moins deux partenaires dont au moins une entreprise (partenaire non académique). Les entreprises partenaires seront préférentiellement (mais pas exclusivement) membres du pôle COSMETIC VALLEY
- Se dérouler sur une période comprise entre 1 et 3 ans,
- Le soutien de la Région sera de préférence destiné aux projets de recherche impliquant des entreprises ou acteurs socio-économiques implantés ou susceptibles de s'implanter en région Centre-Val de Loire. Toutefois le soutien à des projets impliquant des entreprises localisées hors région pourra être envisagé sous réserve d'une contribution significative de l'entreprise au projet (apports de financement à hauteur de 50 % minimum).

Bénéficiaires potentiels des aides régionales:

Les bénéficiaires potentiels sont les chercheurs des laboratoires de recherche publique localisés en Région Centre-Val de Loire. Le financement de laboratoires publics extérieurs à la région peut cependant être envisagé dans le cas de projets à fort impact, lorsque le recours à des compétences extérieures est incontournable pour la réussite du projet.

Les partenaires non académiques ne peuvent bénéficier de financement direct de COSMETOSCIENCES mais peuvent co-encadrer les doctorants/post-doctorants alloués aux projets. Les entreprises partenaires des projets localisées en région Centre-Val de Loire souhaitant bénéficier d'un soutien de la Région pourront présenter un dossier de demande au titre du dispositif « CAP R&D&I » auprès de la Direction de l'Industrie. Ces demandes seront instruites dans la limite des disponibilités budgétaires et au regard des critères et conditions fixés pour ce dispositif.

Dépenses éligibles pour les bénéficiaires potentiels:

- Personnel non permanent recruté dans le cadre du projet (doctorants (105 k€/3 ans), post-docs (47 k€/an), ingénieurs, techniciens). *NB : Les doctorants doivent être inscrits dans des établissements habilités localisés en région (PRES) Centre – Val de Loire. Aucune condition de recrutement n'est imposée.*
- Fonctionnement directement induit par le projet (18 k€/an et par personnel non permanent recruté).

Principaux critères de sélection des projets:

Les candidatures seront évaluées au cours du Comité de Pilotage et de Suivi du programme COSMETOSCIENCES sur la base des critères suivants :

- Des critères d'excellence et de cohérence scientifiques avec les axes de recherche du programme COSMETOSCIENCES.
- **Un engagement industriel réel et quantifié** pouvant prendre diverses formes telles que : *apport financier, apport d'expertise pour le projet, apport d'équipements, temps homme.mois passé sur le projet, accueil du personnel non permanent dans l'entreprise, etc...*
- Une stratégie de valorisation pertinente pour le territoire : *publications, partage de PI, opportunité de création d'entreprise, effet de levier vers d'autres projets à l'échelle nationale ou européenne, ...*



ARD 2020 COSMETOSCIENCES

- A noter que les projets impliquant des acteurs industriels de la région Centre-Val de Loire seront privilégiés en cas d'impacts scientifiques et potentiels de valorisation comparables à ceux associant des industriels hors région.

Contact par courriel : cosmetosciences@univ-orleans.fr

DOSSIER A TRANSMETTRE EXCLUSIVEMENT PAR COURRIEL pour le 1^{er} décembre 12H délai de rigueur